

Le contexte de l'innovation

L'enjeu éducatif est au cœur des préoccupations de l'équipe municipale qui souhaite améliorer la qualité de ses services éducatifs afin de mieux lutter contre les inégalités, favoriser l'autonomie et l'épanouissement des enfants et des jeunes, l'élévation de leur niveau culturel.

Démographie scolaire en baisse, insuffisance de mixité sociale dans les écoles, manque de continuité éducative, offre extrascolaire disparate et peu coordonnée, imposent de mieux structurer le partenariat et de renforcer la qualité et la cohérence des actions.

Les directions de la Ville qui accompagnent l'action éducative manquaient d'orientations communes, étaient cloisonnées, sans dynamique collective, peu acculturées à l'animation de projet.

L'idée innovante :

Depuis 2009, la définition d'un Projet Educatif Local est l'occasion d'une démarche originale : conçue et menée avec l'appui de trois associations d'éducation populaire, elle permet un positionnement coopératif des partenaires éducatifs, contribue à la territorialisation des services, et sert de levier à la redéfinition des projets de direction.

L'objectif recherché :

A l'aide d'une politique éducative explicite, partagée et qui fait sens collectif, remédier au morcellement des actions et des moyens, à l'illisibilité de l'offre, au cloisonnement des acteurs et aux concurrences improductives, changer les habitudes, donner de l'élan et qualifier les actions.

La démarche mise en œuvre :

Une maîtrise d'ouvrage conjointe entre une collectivité locale et trois associations d'éducation populaire : CEMEA, Ligue de L'Enseignement, FRANCAS qui apportent la connaissance de la thématique éducative, une capacité à mobiliser les acteurs, une méthodologie basée sur la participation et l'expérimentation.

Un diagnostic partagé unanimement par la communauté éducative permet de concevoir des projets partenariaux qui répondent aux enjeux repérés.

Le mode d'animation du Projet éducatif Local (PEL) construit la transversalité entre les directions.

La mise en place d'un véritable dispositif d'évaluation pour s'assurer de la pertinence, de la cohérence et de l'efficacité des actions et du projet.

Le contenu

La démarche se déroule de 2009 à 2011.

- Diagnostic et création des réseaux d'acteurs

Un diagnostic interne à la Ville, associant services et élus, conduit à préciser les finalités du PEL caennais et ses principales orientations. Ce travail va fixer le cap à suivre, un référentiel pour interroger les réalisations et les organisations, développer des actions innovantes et partenariales.

Un deuxième temps de diagnostic partagé réunit en externe 250 participants sur 10 mois d'échanges à travers une centaine de réunions. Les animateurs des associations d'éducation populaire et les agents territoriaux font équipe. Jamais la ville n'avait connu une réflexion éducative de cette ampleur.

Le PEL est dès le début une construction collective, pas de recettes toutes faites, pas de position d'expertise en surplomb, l'animation favorise la réflexion, l'appropriation et la construction de

projets. Elle s'appuie sur l'état des connaissances dans le domaine de l'éducation, de la chronobiologie, de la participation des jeunes....

- Accompagnement des projets

Dans la phase opérationnelle, les directions de la Ville vont prendre en charge l'animation du PEL en s'appuyant sur la territorialisation des services en cours et en lui donnant du corps. Des équipes multidisciplinaires sont constituées, qui vont accompagner acteurs et projets. Cette démarche permet de tisser sur le territoire des liens entre les directions concernées par l'action éducative. Elle est couplée avec l'organisation d'une transversalité à l'échelon central. Des formations-actions accompagnent ce passage de relais auprès des agents municipaux. Sont recherchées : une appropriation des méthodes d'animation de réseaux d'acteurs et de projets, une coopération entre les directions.

Moyens humains et financiers :

240 000 € sur 3 ans pour l'accompagnement réalisé par les associations d'éducation populaire.

Une trentaine d'agents municipaux.

250 acteurs éducatifs : Education Nationale, associations, parents d'élèves, universitaires etc...

250 000 € en 2012 pour le soutien aux projets.

Bilan

En juin 2012 : 13 projets éducatifs de qualité réalisés, 26 en cours de réalisation, 23 en phase de conception.

Des associations sportives identifient leurs fonctions éducatives et se rapprochent des jeunes et de leurs besoins.

Des associations socioéducatives retravaillent leurs projets et leur organisation en fonction des enjeux éducatifs repérés.

Des institutions culturelles développent la médiation vers les publics éloignés en s'associant aux partenaires éducatifs.

Une trentaine d'agents de la Ville se forment à l'animation de projets éducatifs.

Les intervenants sportifs, agents des écoles, revisitent leurs pratiques et modernisent leurs métiers à partir des besoins des enfants.

Les services municipaux renforcent le travail en transversalité

La définition d'enjeux éducatifs territorialisés est le premier jalon pour une stratégie territoriale plus globale.

Les projets des services de la Ville intègrent les finalités éducatives.

Perspective

L'évaluation continue du PEL va permettre un suivi de chaque projet en lien avec les orientations définies. L'impact sur l'évolution des pratiques éducatives sera mesuré. La dynamique de changement des acteurs sera renforcée dans la coopération.

Contact

Béatrice Rocher, coordinatrice Projet Educatif Local

Tél. : 02.31.30.45.62

courriel : brocher@caen.fr